

- Av. du 1^{er}-Mars 26
- CH-2000 Neuchâtel

Rapport annuel 2025

Institut de droit de la santé

Neuchâtel

Mai 2026

Table des matières

A.	Introduction	3
B.	Aspects administratifs	4
1.	Conseil de l'IDS	4
2.	Direction et collaboratrices et collaborateurs de l'IDS.....	4
3.	Financement.....	6
C.	Activités durant l'année 2025.....	7
1.	Participation à des réseaux universitaires et collaborations internationales.....	7
2.	Enseignements en droit de la santé	8
2.1	Cours réguliers à l'Université de Neuchâtel.....	9
2.2	Cours donnés dans d'autres Facultés et Hautes Ecoles	9
2.3	Formation doctorale	10
2.4	Formation continue	10
2.5	Autres cours.....	11
3.	Organisation de manifestations scientifiques.....	12
4.	Publications de l'IDS.....	13
5.	Publications des membres de l'IDS.....	13
6.	Recherches.....	17
6.1	Projets de recherche de l'IDS	17
6.2	Thèses de doctorat	20
6.3	Mémoires de master	22
7.	Prix et bourses	23
8.	Conférences en droit de la santé.....	23
9.	Mandats.....	27
10.	Autres activités des membres de l'IDS.....	27
11.	Services à la cité	28

A. Introduction

En 2025, l'Institut de droit de la santé (IDS) a poursuivi et consolidé l'ensemble de ses missions fondamentales en matière de recherche, d'enseignement, de production scientifique, d'organisation et de participation à des manifestations académiques et de réalisation de mandats. L'année a été marquée par un développement globalement positif de ces activités, tant sur le plan quantitatif que qualitatif, confirmant le positionnement de l'Institut comme pôle de référence en droit de la santé.

L'exercice 2025 s'est également distingué par plusieurs évolutions structurantes, au premier rang desquelles figure la création du réseau Alumni de l'IDS (Alumn'IDS), conçue comme un instrument de pérennisation des liens académiques et professionnels avec les ancien-ne-s doctorant-e-s, étudiant-e-s, participant-e-s de nos formations continues et partenaires de l'Institut. La tenue du premier événement Alumn'IDS en septembre 2025 a constitué une étape fondatrice dans le développement de ce réseau.

Enfin, l'année a été ponctuée par le déroulement de plusieurs soutenances de thèse en droit de la santé, toutes couronnées de succès, témoignant du dynamisme de la relève académique au sein de l'Institut et de la qualité de l'encadrement doctoral assuré par ses membres.

L'IDS en chiffres 2025. L'Institut a réuni en 2025 une équipe d'environ 30 collaboratrices et collaborateurs (professeures ordinaires, professeur titulaire, chargée d'enseignement, chercheuse, doctorant-e-s, post-doctorantes, collaboratrices et collaborateur scientifiques, et personnel administratif), placée sous l'égide d'un Conseil de l'IDS composé de 9 membres. 23 thèses de doctorat en droit de la santé étaient en cours sous la direction de membres de l'Institut, dont 3 ont été soutenues avec succès durant l'année (V. Talanova en février, A. Pilottin en novembre, A. Bryk Silveira en décembre) ; 19 mémoires de master en droit de la santé ont également été soutenus. Sur le plan scientifique, les membres de l'IDS ont rédigé près de 50 publications (articles, chapitres d'ouvrage, notes de jurisprudence et commentaires) et donné une cinquantaine de conférences en Suisse comme à l'étranger. Enfin, la formation continue dispensée par l'IDS (CAS « Défis juridiques de la santé publique », formation destinée aux médecins et formation destinée aux pharmaciens) a réuni 41 participant-e-s, sans compter les inscrit-e-s aux cursus pluriannuels CAS/DAS/MAS en droit de la santé et en droit et gestion d'institutions de soins.

Le présent rapport annuel présente de manière succincte quelques questions administratives liées aux ressources humaines et budgétaires (ci-dessous B), puis passe en revue les principales activités menées par l'équipe de l'IDS (ci-dessous C).

B. Aspects administratifs

1. Conseil de l'IDS

Les membres du Conseil de l'IDS ont été réélus avec effet au 1^{er} janvier 2024, pour une période de quatre ans. Le Conseil de l'IDS, nommé par le Conseil de Faculté de la faculté de droit, est composé des personnes suivantes :

- EVELYNE CLERC, professeure à la Faculté de droit de l'Université de Neuchâtel, qui assure la présidence ;
- PHILIPPE BAUER, avocat, Neuchâtel ;
- VÉRONIQUE BOILLET, professeure à la Faculté de droit à l'Université de Lausanne.
- NATHALIE BRUNNER, collaboratrice scientifique à l'IDS ;
- VALÉRIE DÉFAGO, professeure et doyenne de la Faculté de droit de l'Université de Neuchâtel ;
- SAMIA HURST, professeure, directrice de l'institut Ethique Histoire Humanités (iEH2), faculté de médecine, Université de Genève ;
- ANNE-FRANÇOISE LOUP, directrice du Domaine Santé à la Haute Ecole Arc Santé, Neuchâtel et Delémont (a rejoint le conseil de l'IDS dans le courant du printemps 2025) ;
- JOACHIM MARTI, professeur, responsable du Secteur Economie de la santé – UniSanté, Université de Lausanne ;
- KLAUS ZUBERBÜHLER, professeur au laboratoire de cognition comparée – institut de biologie, faculté des sciences, Université de Neuchâtel.

Le Conseil de l'IDS s'est réuni au printemps et en automne 2025. Ces séances ont eu lieu le 8 avril 2025 et le 20 novembre 2025, toutes les deux en semi-présentiel (format hybride). Durant ces deux séances, le Conseil a approuvé les comptes ainsi que le rapport 2024 ; il a également procédé à l'adoption du budget 2026.

2. Direction et collaboratrices et collaborateurs de l'IDS

La direction de l'IDS est assurée par les professeures Anne-Sylvie Dupont, Sandra Hotz et Mélanie Levy.

Les personnes suivantes (par ordre alphabétique) font partie de l'IDS (arrivées comprises et mutations intervenues durant l'année) :

- NATHALIE BRUNNER, collaboratrice scientifique (mandats CLASS, 50 %, et autres, 30 %) ;
- ALEXANDRE BUSSY, assistant-doctorant (100% A.-S. Dupont) ;
- ALICE BRYK SILVEIRA, doctorante FNS (70 %), coordinatrice du Programme SMS (10 %) jusqu'au 30 juin 2025 ;
- SABRINA BURGAT, professeure ordinaire (50 %), en droit civil et droit de la santé ;

- RACHEL CHRISTINAT, chargée d'enseignement dans le MAS en droit de la santé et la formation continue destinée aux médecins souhaitant pratiquer à charge de l'assurance obligatoire des soins ;
- NATALIA COSSENTINO, Assistante-doctorante (50 %) et collaboratrice scientifique (25 %) pour la chaire de propriété intellectuelle et de l'innovation (D. Kraus) ;
- FÉLIX DELERM, doctorant FNS (70 % FNS) et assistant (25 % M. Levy) jusqu'au 28 avril 2025 ;
- ANNE-SYLVIE DUPONT, professeure ordinaire (50 %) de droit de la sécurité sociale, co-directrice ;
- ANNA GALMICHE, assistante-doctorante (75 % M. Levy), coordinatrice du Programme SMS (10 %) à partir du 1^{er} juillet 2025 ;
- ISABELLE GARIN, collaboratrice administrative (50 %) et assistante de direction (40 %) ;
- ANAHITA GERVAIS DE LAFOND, assistante-doctorante (100 % D. Sprumont) ;
- AUDE GUILLOT, doctorante FNS (70 % FNS) et assistante (25 % S. Hotz) jusqu'au 30 juin 2025 ;
- ANAÏS HAUSER, post-doctorante (90 % S. Burgat) et collaboratrice scientifique (10 % S. Burgat) ;
- DYLAN HOFMANN, doctorant FNS (70 % FNS) ; jusqu'au 31 août 2025 ;
- SANDRA HOTZ, professeure ordinaire (50 %) en droit civil et droit de la santé, co-directrice ;
- FABIENNE LÉONIE IMHOF, assistante-doctorante (50 % M. Levy) ;
- MÉLANIE LEVY, chercheuse FNS Eccellenza (25 %) et professeure avec pré-titularisation (75 %) en droit de la santé, co-directrice (jusqu'au 31 août 2025) ; professeure ordinaire (66 %) en droit de la santé, co-directrice (à partir du 1^{er} septembre 2025). Assure la présidence de la direction collégiale du 1^{er} août 2025 au 31 juillet 2026 ;
- SABRINA LOUAFI, assistante-doctorante (75 % S. Hotz) ;
- SELIM MAKUTI, assistant-étudiant sur le projet TA Swiss (10 % S. Hotz) ;
- GÉRALDINE MARKS, collaboratrice scientifique (40 % puis 20 %, projet PNR80) ;
- FLORIANE MERLINO, coordinatrice de programmes de formation continue CAS/DAS/MAS en droit de la santé (60 %) ;
- ASTRID PILOTTIN, assistante-doctorante (100 % D. Kraus, [PI]²) ;
- MICHAEL SAUL, assistant-doctorant (100 % S. Burgat) ;
- ALINE SIGRIST, collaboratrice scientifique, cheffe de projet Training and Resources in Research Ethics Evaluation (TRREE) (20% D. Sprumont) ;
- SAMUEL SANDOZ, collaborateur scientifique (mandat CLASS, 80 %) ;
- GENTIANE SCHWARZER, doctorante FNS Sinergia (70 % S. Burgat) ;

- NADÈGE SALZMANN, post-doctorante FNS (30 %) à partir du 1^{er} mars 2025 ;
- MAGALIE SNEED, doctorante FNS (70 %) et assistante (25% S. Hotz) à partir du 1^{er} juillet 2025 ;
- DOMINIQUE SPRUMONT, professeur titulaire, TRREE et Sinergia ;
- CLARA VEUTHEY, assistante remplaçante de SABRINA LOUAFI (38,5 % S. Hotz), du 1^{er} mai au 1^{er} décembre 2025.

3. Financement

Les principales sources de financement de l'IDS restent les mêmes que les années précédentes. Pour mémoire, les ressources de l'IDS proviennent pour une part du budget ordinaire de l'Université, pour une autre part des activités de l'IDS et, pour une troisième part, de divers subsides de recherche, notamment du FNS. Les principaux financements sont les suivants :

- le budget ordinaire de l'Université de Neuchâtel couvre une partie des frais de fonctionnement de l'IDS (budget de CHF 14'000.- en 2025) et les salaires des personnes émargeant au budget de l'Etat (professeur·e-s, chargé·e-s d'enseignement, maître·sse·s-assistant·e-s, assistant·e-s doctorant·e-s, 50 % du poste de secrétariat) ;
- les subsides de recherche en provenance du Fonds national suisse pour la recherche scientifique (FNS) d'une collaboratrice scientifique (projet PNR80 Inégalités et bien-être), d'une doctorante et d'une post-doctorante (projet Sinergia FamyCH) ainsi que d'une doctorante (projet Child Health Care) ; les salaires d'une chercheuse et de quatre doctorant·e-s (projet Eccellenza) ont également été couverts jusqu'au 31 août 2025 ;
- des subsides CUSO et UniNE couvrent le salaire de la gestionnaire de l'école doctorale Santé, Médecine, Société ainsi qu'une partie des coûts d'organisation ;
- le produit des cours et formations offerts par l'IDS, spécialement la formation continue (MAS/DAS/CAS) en droit de la santé, ainsi que des colloques, séminaires et publications réalisés par l'IDS couvre les salaires de la coordinatrice du MAS en droit de la santé, les coûts d'organisation du MAS ainsi qu'une partie des frais de fonctionnement de l'IDS ;
- les revenus tirés des mandats et avis de droit rendus par l'IDS, en particulier le mandat des cantons latins portant sur le secrétariat exécutif et scientifique de la Conférence latine des affaires sanitaires et sociales (CLASS, environ CHF 200'000.- par an) couvrent le salaire d'une collaboratrice et d'un collaborateur scientifique ainsi qu'une partie du secrétariat (10 %) ;
- la formation en ligne liée à l'initiative TRREE est autofinancée en facturant la participation des personnes provenant des 20 pays à revenu élevé selon la Banque mondiale. Cela génère un revenu de CHF 50'000.- à 60'000.- par année, qui couvre une partie du salaire d'une collaboratrice scientifique ;

- le soutien financier du canton de Vaud prévu dans la Convention passée avec l'Université de Neuchâtel couvre le salaire de Dominique Sprumont et de son assistante-doctorante.

La gestion de la bibliothèque de l'IDS est assurée par la collaboratrice administrative qui coordonne les commandes, les prêts et gère, avec l'aide des collaborateur·trice·s, l'accès physique à la bibliothèque aux personnes désireuses de l'utiliser. Les commandes groupées (au minimum dix ouvrages) sont assurées par la bibliothèque de la Faculté de droit, qui s'occupe également du catalogage. Les prêts sont enregistrés par la bibliothèque de la Faculté des sciences économiques.

Il est renvoyé pour le surplus, en particulier pour tous les détails des recettes et des dépenses, aux comptes annuels de l'Institut, soumis chaque année pour approbation au Conseil de l'IDS en même temps que le rapport annuel.

C. Activités durant l'année 2025

1. Participation à des réseaux universitaires et collaborations internationales

L'IDS est impliqué dans de nombreux réseaux universitaires et professionnels aux niveaux suisse et international. Ce réseautage contribue beaucoup à son rayonnement dans la mesure où non seulement il fait connaître ses activités et ses domaines de compétence, et représente aussi des occasions d'apprendre les derniers développements et nouveaux enjeux en droit de la santé.

Ces réseaux sont activés dans différentes activités scientifiques de l'IDS. Au niveau suisse, il s'agit :

- de la formation continue de l'IDS (MAS/DAS/CAS), qu'il est possible de combiner avec des formations offertes par les Universités de Lausanne et Genève, ainsi que par l'Institut de recherches économiques IRENÉ de la faculté des sciences économiques de l'Université de Neuchâtel ;
- du projet de recherche PNR80 inégalités et bien-être dans le cadre des mesures adoptées en Suisse durant la pandémie de Covid-19, du projet Sinergia FamyCH, du projet interdisciplinaire « A transdisciplinary model of participation: The right to participation in child health care, best practices, barriers, and outlook » obtenu par la prof. S. Hotz, qui regroupe des forces interdisciplinaires en provenance de plusieurs Universités suisses ainsi que du projet FNS « Eccellenza » de la prof. Levy ;
- du programme doctoral Santé, Médecine et Société auquel participent des doctorant·e·s et collègues de plusieurs Universités suisses venant de différentes disciplines ;
- de l'édition de la seule revue spécialisée en droit de la santé en Suisse, la Revue Suisse de Droit de la Santé, réalisée en collaboration avec des collègues de plusieurs universités suisses, notamment de l'université de Zurich ;

- du mandat d'assurer le secrétariat exécutif de la Conférence latine des affaires sanitaires et sociales (CLASS) qui réunit les conseiller·ère·s d'Etat et ministres de la santé de tous les cantons latins, y compris Berne ;
- de la Collaboration avec la SSPH+ (les professeures Hotz et Levy sont membres du Conseil de fondation ; les autres professeures ont le statut de Faculty Fellow).

Au niveau international, les activités suivantes sont, parmi d'autres, menées grâce au réseau développé avec des partenaires de plusieurs pays :

- séminaire doctoral international en droit de la santé, organisé avec l'Université Paris-Cité, l'Université de Louvain, l'Université McGill et l'Université de Montréal ;
- séminaire doctoral Santé, Médecine et Société (SMS), organisé et supervisé par l'IDS qui réunit des conférencier·ère·s et des étudiant·e·s de diverses universités et hautes écoles suisses (avec le soutien de la CUSO) ;
- projet TRREE (Training and Ressources in Research Ethics Evaluation) qui implique la participation de plus de 20 pays en Afrique, Amérique, Asie et Europe ;
- Master bilingue en droit comparé de la santé offert conjointement avec King's College à Londres et l'Université de Paris (jusqu'en 2023 ; actuellement suspendu) ;
- l'IDS est aussi partenaire scientifique de l'Association médicale mondiale (AMM) ;
- L'IDS est également représenté dans le Conseil des Organisations Internationales des Sciences médicales (CIOMS) ;
- La prof. Sandra Hotz a demandé que l'IDS devienne rapporteur suisse de la World Association for Medical Law (WAML); en cours ;
- La prof. Sandra Hotz a été sollicitée afin que l'IDS devienne membre du Children's Rights European Academic Network (CREAN); cette action est en cours ;
- Création du European Academic Research Network of End of Life par la prof. Sandra Hotz avec la Dre Nataly Papadopoulou, Manchester University, réunions deux fois par année (env. 45 participant·e·s).

De manière générale, il faut souligner les sollicitations croissantes de l'IDS par différents acteurs institutionnels du monde de la santé. Le besoin de recourir à des compétences juridiques dans ce domaine semble s'étendre, et ce sur des questions de plus en plus vastes et de plus en plus techniques. L'IDS profite de ces sollicitations pour étendre son réseau et ses collaborations.

2. Enseignements en droit de la santé

L'IDS a toujours été très actif dans l'enseignement, que ce soit dans les programmes de bachelor et master des Hautes Écoles, dans la formation doctorale ou encore dans la formation continue.

2.1 Cours réguliers à l'Université de Neuchâtel

Ainsi, les enseignements réguliers suivants ont été dispensés à l'Université de Neuchâtel dans le domaine du droit de la santé par les enseignant·e·s rattaché·e·s à l'IDS ou collaborant avec lui, durant les semestres de printemps et d'automne 2025 :

- Organisation et financement des soins de santé, par Anne-Sylvie Dupont (2h/semestre ; master) ;
- Droit des produits thérapeutiques, par Mélanie Levy (2h/semestre ; master) ;
- Droit et progrès médical, par Dominique Sprumont (2h/semestre ; master) ;
- Droit médical, par Sandra Hotz (4h/semestre ; master) ;
- Droit de la santé publique, par Mélanie Levy (4h/semestre ; master) ;
- Séminaire thématique, droit de la santé et droit alimentaire, par Mélanie Levy (master) ;
- Séminaire thématique par Sabrina Burgat (master) ;
- Séminaire thématique par Anne-Sylvie Dupont (master) ;
- Séminaire thématique par Daniel Kraus (master) ;
- Droit des assurances sociales, par Anne-Sylvie Dupont (2h/semestre ; bachelor 3^e année) ;
- Droit des assurances sociales approfondi, par Anne-Sylvie Dupont (2h/semestre ; master) ;
- Droit des brevets, biotechnologie et sciences de la vie, par Daniel Kraus (1h/semestre ; master) ;
- Séminaire sur le début de la vie, par Sandra Hotz (FS, bachelor en médecine humaine, 1^e année).

Les différents cours susmentionnés proposés dans la filière de master permettent à l'Université de Neuchâtel d'offrir une orientation en droit de la santé et des biotechnologies qui reste unique en Suisse. Les cours, dont plusieurs n'ont pas d'équivalent dans les autres Universités suisses, attirent des étudiant·e·s venant d'autres universités helvétiques ou étrangères, dans le cadre de la mobilité nationale et internationale.

2.2 Cours donnés dans d'autres Facultés et Hautes Ecoles

Divers cours dans le domaine du droit de la santé ont, en outre, été dispensés par des personnes rattachées à l'IDS dans le cadre de programmes de bachelor, de master ou de formation continue d'une Haute Ecole suisse :

- Introduction to Law and Ethics (3h/semestre) dans le cadre des masters en Sciences et Technologies et en Bioingénierie et Biotechnologie à l'EPFL, par Sandra Hotz en collaboration avec Elodie Malbois ;
- Un cours d'introduction à l'épidémiologie légale (formation sur 2 journées) dans le cadre du CAS en santé publique d'UniSanté, Lausanne, par Géraldine Marks ;

- Un cours de droit de la santé (4 heures) dans le CAS en santé publique d'UniSanté, Lausanne, par Mélanie Levy ;
- Cours d'introduction au droit de la santé publique donné à la Swiss School of Public Health (SSPH+), par Mélanie Levy ;
- Un cours d'introduction au droit de la santé (8 heures) dans le MAS Psychologie de la santé, d'UNIFR et UNIL et UNIGE, Fribourg, par Sandra Hotz ;
- Un cours (4 heures) sur les droits des patient-e-s dans le cadre du séminaire de logopédie interdisciplinaire à la faculté des lettres et sciences humaines de l'UNINE, par Nathalie Brunner ;
- Un cours (6 heures) consacré aux droits des patient-e-s dans le DAS en droit et gestion d'institutions de soins de la Faculté de sciences économiques de l'UNINE, par Nathalie Brunner ;
- Un cours (6 heures) consacré aux assurances sociales en Suisse dans le CAS en leadership hospitalier de la Faculté des sciences économiques de l'UNINE, par Anne-Sylvie Dupont ;
- Un cours (2 heures) d'introduction "Law and public health" dans le Master of Science in Epidemiology, au sein du Swiss Tropical and Public Health Institute (SwissTPH), par Sandra Hotz ;
- Un cours (2 heures) consacré aux "Commercial Determinants of Health" au sein du Swiss Tropical and Public Health Institute (SwissTPH), par Sandra Hotz.

2.3 Formation doctorale

Le programme Santé, Médecine et Société, organisé et supervisé par l'IDS (Sandra Hotz avec Alice Bryk Silveira, remplacée par Anna Galmiche), s'articule autour de trois jours de séminaire : un de nature interdisciplinaire pour ouvrir les perspectives, un deuxième avec des conférences et travaux juridiques approfondis et un troisième avec une application concrète des enjeux juridiques abordés (visite d'un organisme spécialisé). Il est conçu de manière à permettre aux participant-e-s de la CUSO et des Universités dehors de la CUSO d'élargir leurs compétences de recherche et d'intégrer d'autres approches, dans une dynamique interdisciplinaire et interprofessionnelle, et d'apporter une contribution originale dans leur champ disciplinaire et plus largement dans le champ de la connaissance en santé et en médecine (avec une participation de la CUSO).

2.4 Formation continue

Le programme de formation continue de l'IDS en droit de la santé est désormais bien connu en Suisse romande. Il s'est poursuivi en 2025, selon une organisation modulaire (CAS/DAS/MAS) qui permet aux personnes intéressées de suivre :

- soit une formation de 15 crédits ECTS consacrée à une thématique (Droits des patient-e-s ; Assurances sociales, travail et santé ; Défis juridiques de la santé publique) et d'obtenir, après

avoir passé avec succès les examens correspondants, un Certificate of Advanced Studies (CAS, 15 ECTS) en droit de la santé ;

- soit deux programmes de CAS de 15 crédits ECTS et d'obtenir, après la rédaction d'un mémoire de 5 crédits ECTS et passé avec succès les examens correspondants, un Diploma of Advanced Studies (DAS, 35 ECTS) en droit de la santé ;
- soit l'ensemble des trois CAS thématiques offerts par l'IDS (ou deux des trois CAS de l'IDS, complétés par un CAS de l'Université de Lausanne ou de Genève) et d'obtenir, après la rédaction d'un mémoire de 15 crédits ECTS et passé avec succès les examens correspondants, un Master of Advanced Studies (MAS, 60 ECTS) en droit de la santé ;
- soit un DAS en droit et gestion d'institutions de soins de 35 crédits ECTS, complété par un des trois CAS offerts par l'IDS et d'obtenir, après la rédaction d'un mémoire de 10 crédits ECTS et passé avec succès les examens correspondants, un Master of Advanced Studies (MAS, 60 ECTS) en droit et gestion d'institutions de soins.

Le CAS Défis juridiques de la santé publique s'est déroulé de mars à novembre 2025 sous la direction de Sandra Hotz. Le cours s'est clôturé avec un séminaire pour discuter des travaux de master. Il a réuni 14 participant-e-s. Plusieurs personnes ont souhaité poursuivre leur parcours d'études en s'inscrivant à un DAS ou MAS en droit de la santé ou en droit et gestion d'institutions de soins.

La formation continue destinée aux médecins, « Conformer sa pratique aux exigences légales », organisée en partenariat avec la Société neuchâteloise de médecine et le Service de la santé publique, dispensée par Anne-Sylvie Dupont et Rachel Christinat, s'est déroulée les 7 et 8 mars ainsi que les 21 et 22 novembre 2025. Ces 2 sessions ont réuni 18 participant-e-s au total.

Sur demande du Centre d'Animation des Pharmaciens-ne-s de Suisse (CAP), nous avons organisé, le 22 mai 2025, un nouveau cours de droit de la santé pour les pharmaciens-ne-s qui a réuni 9 participant-e-s. La deuxième édition a été dispensée par Nathalie Brunner. Cette formation sera reconduite en 2026.

2.5 Autres cours

- Nathalie Brunner dispense chaque année plusieurs cours sur différentes thématiques de droit de la santé dans le cadre de la formation initiale pour les infirmières et infirmiers indépendant-e-s organisée par l'ASI-Curacasa. Elle intervient également auprès de l'école supérieure de soins ambulanciers de Genève ;
- Le « Inter-university Graduate Campus » de la SSPH+ (Swiss School of Public Health) permet à l'IDS d'organiser un module annuel de trois jours intitulé « Public Health Law and Ethics ». Ce module est financé par ce campus à hauteur de CHF 5000.- (couvrant les frais d'organisation de l'IDS et l'enseignement). Les cours sont donnés par les professeures Sandra Hotz, Mélanie Levy et par Géraldine Marks.

3. Organisation de manifestations scientifiques

En septembre 2025, l'Institut de droit de la santé de l'Université de Neuchâtel a organisé la 31^e Journée de droit de la santé, consacrée à la thématique « Le droit au service d'une fin de vie digne : défis et perspectives ». Cette manifestation scientifique a réuni des spécialistes du droit, de la médecine et des sciences sociales, avec des interventions de Aline Cheynet de Beaupré, Sandra Hotz, Ralf J. Jox, Anne-Sylvie Dupont, Silke Grabherr, ainsi que Mélanie Levy et Marc-Antoine Berthoud. Les contributions ont porté sur l'aide à mourir, les directives anticipées, l'assistance au suicide, les soins palliatifs, le principe d'économicité, le rôle du médecin légiste et l'évolution des rites funéraires, illustrant l'approche interdisciplinaire et le rôle de référence de l'Institut dans le débat contemporain en droit de la santé. L'année 2025 a été marquée par la création du réseau Alumn'IDS, conçu comme un outil structurant visant à renforcer et pérenniser les liens entre les ancien-ne-s étudiant-e-s, doctorant-e-s, chercheur-euse-s et praticien-ne-s ayant été associé-e-s, à différents titres, aux activités de l'Institut de droit de la santé. Le premier événement de lancement d'Alumn'IDS s'est tenu en septembre 2025, en soirée, à l'issue de la 31^e Journée de droit de la santé, et a réuni une septantaine de participant-e-s. Cette rencontre a constitué un moment privilégié d'échanges informels et de mise en réseau, réunissant des profils issus tant du monde académique que des milieux professionnels de la santé et du droit. La soirée a été ouverte par des allocutions d'Anne-Sylvie Dupont, présidente de la co-direction de l'IDS, d'Evelyne Clerc, vice-rectrice de l'Université de Neuchâtel et présidente du Conseil de l'IDS, ainsi que de Vincent Huguenin-Dumittan, chef du Service de la santé publique du canton de Neuchâtel. Ces interventions ont souligné l'importance du dialogue entre recherche, formation et pratique, ainsi que le rôle du réseau Alumn'IDS dans le rayonnement institutionnel de l'IDS et dans le renforcement de ses liens avec les acteur-trice-s du système de santé.

Dans la continuité de cette volonté de renforcer les échanges, la mise en réseau et la vie académique au sein et autour de l'Institut, l'IDS a également poursuivi et développé ses espaces de discussion scientifique internes, au premier rang desquels figure le programme Midi Santé destiné aux doctorant-e-s et chercheur-euse-s de l'IDS. Au cours de chaque semestre, une personne différente présente un sujet ensuite débattu par l'ensemble des participant-e-s. Les thématiques présentées ont été « L'encadrement juridique et éthique de la recherche en santé impliquant les techniques d'apprentissage automatique : considérations réglementaires pour la Suisse » par Anahita Gervais Delafond, « Votre assureur maladie : un ami qui vous veut du bien ? » par Dylan Hofmann, « A transdisciplinary model of participation: The right to participation in child health care, best practices, barriers, and outlook » par Sandra Hotz et Magalie Sneed, « La planification hospitalière intercantonale : Réflexions actuelles relatives à la mise en œuvre de la motion 25.3017 » par Alexandre Bussy, « Droit à l'alimentation vers une justice nutritionnelle : repenser la protection des groupes vulnérables à l'ère du changement global » par Fabienne Imhof.

En mai 2025, la professeure Levy a organisé une conférence internationale en droit alimentaire intitulée « Food Law for a Healthier Future », réunissant des chercheur-euse-s et praticien-ne-s

suisses et internationaux autour des enjeux contemporains du droit alimentaire, de la santé publique et de la durabilité. Cet événement a contribué au rayonnement académique de l'IDS et à son ancrage dans les réseaux scientifiques internationaux du domaine.

4. Publications de l'IDS

La Revue suisse de droit de la santé / Schweizerische Zeitschrift für Gesundheitsrecht (RSDS), éditée par l'IDS et l'Université de Zurich, est parue sous forme de deux numéros spéciaux, les 27 janvier et 25 août 2025, et dans la Jusletter hebdomadaire électronique Weblaw, qui compte plus de 15'000 abonné.e.s.

Les actes de la 30^e Journée de droit de la santé de l'IDS 2024 ont été publiés dans l'ouvrage suivant : Anne-Sylvie Dupont / Sandra Hotz / Mélanie Levy (éd.), Avenir des soins de santé : défis et changements à l'ère de la durabilité. Bâle : Helbing Lichtenhahn.

5. Publications des membres de l'IDS

Durant l'année 2025, les membres de l'IDS (par ordre alphabétique) ont rédigé les principales publications suivantes (la liste n'est pas exhaustive) dans le domaine du droit de la santé (à l'exclusion d'autres domaines) :

Alexandre Bussy

- Recourir en droit des assurances sociales : quelques particularités, in : Bohnet/Dupont (éd.), Voies de droit : Bonnes pratiques, p. 199-248 (avec Anne-Sylvie Dupont).

Natalia Cossentino

- Propriété intellectuelle, in : Bohnet/Dupont (éd.), Le droit pour la pratique 2024 / 2025, Bâle/Neuchâtel 2025, p. 221-236 (avec Daniel Kraus, , Vincent Salvadé).

Anne-Sylvie Dupont

- Financement des soins de santé et innovations, in : Anne-Sylvie Dupont/Sandra Hotz/Mélanie Levy (éds), Avenir des soins de santé : défis et changements à l'ère de la durabilité, Bâle/Neuchâtel 2025, pp. 53-75 ;
- Assurance-accidents et assurance facultative d'indemnités journalières selon la LAMal, in : Iris Herzog-Zwitter/Hardy Landolt (éds), Handbuch Arbeits(un)fähigkeit – medizinische und rechtliche Aspekte, Zurich/Genève 2025, pp. 217-246 (avec Lucile Bonaz) ;
- Analyse der Rechtslage zur Krankentaggeldversicherung in der Schweiz – braucht es ein Obligatorium ?, in: RSAS 3/2025, pp. 125-135 (en quatrième auteure, avec Kurt Pärli, Peter Mösch Payot et Gabriela Riemer Kafka).

Anna Galmiche

- Condamnation de l'État confirmée en matière de pollution atmosphérique : la CAA de Paris reconnaît le lien de causalité entre la pollution de l'air et l'aggravation de problèmes de santé, Revue droit & santé, n.123, janvier 2025.

Anaïs Hauser

- Modernisation de la procédure en droit des familles, Gender law newsletter 2025/4 (FRI institut suisse d'études juridiques féministes et gender la), décembre 2025 ;
- Hauser A./Burgat S., Le calcul de l'assiette et la clef de répartition lors de la détermination de la part à l'excédent de l'enfant, Analyse de l'arrêt du Tribunal fédéral 5A_384/2024, Newsletter DroitMatrimonial.ch novembre 2025 ;
- Le critère de l'intérêt supérieur de l'enfant dans le cadre du droit aux relations personnelles du parent d'intention – respectivement du parent social – sur l'enfant de son ex-compagne; analyse de l'arrêt du Tribunal fédéral 5A_576/2025, Newsletter DroitMatrimonial.ch septembre 2025 ;
- Révision de la LPMA : mieux garantir l'égalité de traitement des couples concernés et le droit à l'autodétermination des femmes en matière de choix procréatifs, Newsletter DroitMatrimonial.ch mars 2025 ;
- Burgat S./Hauser A./Schwarzer G., Favoriser la garde alternée », prise de position sur l'initiative parlementaire Kamerzin 21.449, Newsletter droitmatrimonial.ch octobre 2025.

Anahita Gervais de Lafond

- Anahita Gervais de Lafond, IA dans la sante : état du droit international, européen et suisse, in : Jusletter 27 janvier 2025 ;
- Anahita Gervais de Lafond, Dominique Sprumont, La notion de « soins » en droit suisse, in : Chemins de vie, chemins de morts ? Enjeux éthiques de la fin de vie. Cahiers de spiritualité franciscaine, hors-série, Novembre 2025.

Dylan Hofmann

- Navigating FemTech app regulation in Switzerland: Challenges and opportunities from a public health perspective, in: Contraception, 22 mai 2025 (avec Marie-Hélène Peter-Spiess).

Sandra Hotz

- Aide à mourir : in Dictionnaire juridique éclectique franco-suisse. Bâle : Helbing Lichtenhahn 2025 ;
- Assisted suicide with sarco capsule in Switzerland – do we need to think about safety rules? - jusletter du 27 janvier 2025 (avec Astrid Pilottin) ;
- Changement de sexe d'une mineure de 16 ans dans le registre de l'état civil: rôle de l'officier d'état civil, in: newsletter droitmatrimonial.ch janvier 2025 (avec Magalie Sneed) ;

- Droit de la santé, in: Bohnet/Dupont (éds.), Le droit pour la pratique 2024 / 2025, Bâle/Neuchâtel 2024 p. 110-129 (avec Yousra Audergon, Pauline Berberat, Sarah Bramaud de Boucheron, Rita Breguet) ;
- Droit des personnes, in: Bohnet/Dupont (éds.), Le droit pour la pratique 2024 / 2025, Bâle/Neuchâtel 2024 (avec Clara Veuthey, Elena Sarbach) ;
- Interruption volontaire de la grossesse et Fin de la vie in Dictionnaire juridique éclectique franco-suisse. Bâle : Helbing Lichtenhahn 2025 ;
- Kommentierung der Art. 11 – 27 ZGB (Urteils- und Handlungsfähigkeit), in: Handkommentar zum ZGB, Andrea Büchler/Dominique Jakob (Hrsg.), 3. Auflage, Basel : Helbing Lichtenhahn 2025;
- L'État et l'identification des vulnérabilités en pandémie. Défis et perspectives juridiques en lien avec l'usage des critères de non-discrimination. Jusletter. 25 août 2025. Jusletter le 25 août 2025 (avec Géraldine Marks) ;
- Medizinische Behandlung von transgener Kindern, in: Haftung und Versicherung (HAVE) / Responsabilité et Assurances (REAS)», 3, 2025 (avec Nadège Salzmann) ;
- Towards an Inclusive Family Law, An Legal-Ethical Framework based on Autonomy and Responsibility, Archiv für Rechts- und Sozialphilosophie (ARSVP) 111 (4) : 492-521 (2025) ;
- Vertrauen in die Rechtswissenschaft. Im Nachgang der Pandemie Covid 19 in: Trust in Science/Vertrauen/Confiance, 20VSH Bulletin Juli 2025 ;
- Voix des patientes et des patients : droit à la participation et soins durables, in: Avenir des soins de santé : défis et changements à l'ère de la durabilité. Bâle : Helbing Lichtenhahn ;
- Zur Verfügbarkeit von Frauenkörpern - Anorexie Jugendlicher aus der Perspektive der Legal Gender Studies, Rechtsphilosophie 2, 2025, 147-161.

Mélanie Levy

- Boillet, Véronique & Levy, Mélanie (2025). A Human Rights Approach to Agrochemical Pollution: Lessons to be Learned from Climate Change Litigation? Transnational Environmental Law, 14(3), 500–524. (Cambridge University Press) ;
- Richard, Mélina; Ganz, Manuela; Hornstein, Lena Dominique; Stehlik, Bohdan; Levy, Mélanie; Blease, Charlotte R.; Annoni, Marco; Elger, Bernice S.; Gaab, Jens (2025). Noble Humbug? Hard and Soft Laws on Clinical Placebo Use. Frontiers in Psychology, 16, 1520664 ;
- Silveira, Alice Bryk & Levy, Mélanie (2025). Planting Rights and Feeding Freedom: Navigating the Right to a Vegan Diet in Hospitals and Prisons. European Journal of Health Law, 32(3), 335–355.(Brill Nijhoff) ;

- Bryk Silveira, Alice & Levy, Mélanie (2025). From Chocolate Bunnies to Planted Chicken: The Empowered Consumer in the Crossfire of Labeling Requirements. *European Food and Feed Law Review*, 20(5), 274–280 ;
- Levy, Mélanie (2025). La démocratie sanitaire à l'épreuve du droit : défis et perspectives. *Revue médicale suisse*, 21, 680–683 ;
- Levy, Mélanie (2025). Le virage vert des soins : les professionnels de la santé comme moteur de changements durables et le rôle du droit. In *Avenir des soins de santé : défis et changements à l'ère de la durabilité*. Bâle : Helbing Lichtenhahn ;
- Levy, Mélanie (2025). Droit souple (soft law). In *Dictionnaire juridique éclectique franco-suisse*. Bâle : Helbing Lichtenhahn ;
- Levy, Mélanie (2025). Alimentation sous influence : l'étiquetage comme outil de transparence ou d'illusion ? In *La figure du consommateur vulnérable – 5e Journée des droits de la consommation et de la distribution* (pp. 113–153). Bâle : Helbing Lichtenhahn.

Géraldine Marks

- L'État et l'identification des vulnérabilités en pandémie. Défis et perspectives juridiques en lien avec l'usage des critères de non-discrimination. Jusletter. 25 août 2025. Jusletter le 25 août 2025 (avec Sandra Hotz).

Astrid Pilottin

- Assisted suicide with sarco capsule in Switzerland – do we need to think about safety rules? - jusletter du 27 janvier 2025 (avec Sandra Hotz).

Michael Saul

- Droit des familles, in: Bohnet/Dupont (éd.), *Le droit pour la pratique 2023 / 2024*, Bâle/Neuchâtel 2024, p. 153-169 (avec Sabrina Burgat).

Nadège Salzmänn

- Medizinische Behandlung von transgender Kindern, in: Einzelheft «Haftung und Versicherung (HAVE) / Responsabilité et Assurances (REAS)», 3, 2025 (avec Sandra Hotz).

Magalie Sneed

- Changement de sexe d'une mineure de 16 ans dans le registre de l'état civil : rôle de l'officier d'état civil, in: newsletter droitmatrimonial.ch janvier 2025 (avec Sandra Hotz).

Dominique Sprumont

- Sprumont Dominique, Research Bridging Between the CIOMS and the WMA: Common Ground, Similarities, Differences, and Next Steps. in: Kurihara Chieco., Greco Dirceu, Ames Dhai (éds), *The 2024 Declaration of Helsinki*. Springer, Singapore ;

- Jack S Resneck, Urban Wiesing, Dominique Sprumont, Johannes J M van Delden, Ramin W Parsa-Parsi, Amber R Comer, Jake Young, Otmar Kloiber, The revised Declaration of Helsinki protects healthy volunteers, *The Lancet*, Volume 405, Issue 10495, 2025, Pages 2123-2124, ISSN 0140-6736 ;
- Elizabeth S Higgs, Arshad Altaf, Nicole Lurie, Akbar Fotouhi, Peter H Kilmarx, Tom Nyirenda, Bernhards Ogutu, Manju Rani, Seydou Doumbia, Dominique Sprumont, Johannes J M van Delden, Robert A Sorenson, Vasee Moorthy, Jeremy Farrar, National research ecosystems: protecting populations and building health security worldwide, *The Lancet Global Health*, Volume 13, Issue 9, September 2025.

Vladislava Talanova

- Vladislava Talanova, Gouvernance : Comment maîtriser les enjeux juridiques et éthiques des biobanques. *Droit, Santé et Société*, 1-2, Vol. 12, 2025 ;
- Vladislava Talanova, Biobanques humaines, internormativité et gouvernance Etude de la gouvernance des biobanques sous l'angle du droit suisse. sui generis Verlag, Zurich 2025.

6. Recherches

6.1 Projets de recherche de l'IDS

Le projet international TRREE sur la réglementation de la recherche médicale, dirigé par le professeur Dominique Sprumont, s'étend aux pays de l'Est de l'Europe et à la Chine et poursuit sa progression. Depuis 2017, TRREE prélève un émolument CHF 58.00 pour le téléchargement du certificat pour le module GCP (Good Clinical Practice), uniquement pour les personnes des pays à revenus élevés selon la Banque mondiale. Les ressources financières ainsi obtenues permettent de couvrir non seulement les frais de maintenance du site mais aussi de sa mise à jour et de son développement. Le projet TRREE a en outre obtenu en 2021 un financement de 17 mois du Conseil des organisations internationales des sciences médicales pour élaborer des directives Good Governance Practice for Research Institutions. Actuellement, TRREE inclut les réglementations nationales/locales en matière de recherche sur l'être humain de 18 pays répartis sur 4 continents. Depuis 2025, afin de répondre aux besoins d'une communauté encore plus large d'utilisateurs sinophones, les versions chinoises simplifiée et traditionnelle de TRREE ont été mises en ligne. A la suite de la révision des lignes directrices sur la qualité ICH-Good Clinical Practice (GCP) E6(R3) pour les essais cliniques le 6.01.2025, TRREE a publié un cours complet actualisé « Module 4R3 » reflétant l'évolution de ces normes. Par ailleurs, dans un souci de maintien de la qualité, une évaluation a été mise en place à la fin des formations sur les GCP pour recueillir les commentaires des utilisateurs. Fin 2025, TRREE a dépassé les 250 000 utilisateurs.

Le projet de recherche de la professeure Mélanie Levy, intitulé « *The Increasing Weight of Regulation: The Role(s) of Law as a Public Health Tool in the Prevention State* », financé par un

subside Eccellenza du FNS, est arrivé à son terme le 31 août 2025. Mené par une équipe composée de quatre doctorant-e-s, le projet a analysé, sous différents angles, le rôle du droit comme outil de santé publique dans la prévention des maladies non transmissibles. Dans ce cadre, Alice Bryk Silveira a soutenu avec succès sa thèse de doctorat le 3 décembre 2025 « Involving risk creators ? A legal analysis of public-private partnerships as a response to tackle non-communicable diseases ». Les soutenances des autres doctorant-e-s sont prévues en 2026, prolongeant ainsi la valorisation scientifique des résultats du projet.

Le projet Sinergia FamyCH « *Family Custody Arrangements and Child Well-Being in Switzerland* » de la professeure Sabrina Burgat (UniNE), Joëlle Darwiche (UNIL), Laura Bernardi (UNIL) et Elli Mosayebi (EMI Architekten, ETH) se poursuit en 2025. Le projet de recherche vise à examiner les différents modes de garde post-séparation et leur influence sur le bien-être des enfants et à réaliser une analyse actualisée et complète de l'état des règles de procédure du droit de la famille suisse et des critères matériels établis par la jurisprudence. L'équipe souhaite examiner, en utilisant une approche sociologique du droit, les dossiers judiciaires de 50 familles qui se trouvent plus d'un an après la décision de séparation ou de divorce.

Le projet PNR 80 Covid-19 « *Policies and Inequities in Adult Wellbeing : Building Back Fairer From the Pandemic in Switzerland* » sous la direction du professeur Joachim Marti (Unisanté, Lausanne), avec les professeur-e-s Sandra Hotz et Dominique Sprumont a continué, en collaboration avec Mauricio Avendano Yves Henchoz, Patrick Bodenmann et Nolwenn Bühler (Unisanté). Ce projet associe le droit, l'économie, la socio-anthropologie, la politique sociale, l'épidémiologie et la médecine sociale, pour mieux comprendre les effets sur le bien-être de la population des mesures prises dans les cantons suisses pendant la pandémie de Covid-19. Le but est de fournir aux décideur-euse-s et aux praticien-ne-s des outils pour mieux appréhender de futures crises. Dans la partie juridique, Geraldine Marks, postdoctorante IDS, a établi une cartographie des mesures prises pendant le Covid-19 en Suisse. Un article "L'Etat et l'identification des vulnérabilités en pandémie. Défis et perspectives juridiques en lien avec l'usage des critères de non-discrimination" a été publié dans la Jusletter le 25 août 2025 (avec Sandra Hotz). Ce projet s'est terminé en 2025 avec un conjoint policy brief sur la révision de la loi sur les épidémies.

Le projet multicentrique et interdisciplinaire FNS « *A transdisciplinary model of participation : The right to participation in child health care, best practices, barriers, and outlook* » sous la direction de la professeure Sandra Hotz (2024-2028), PI, en collaboration avec Kerstin von Plessen (Cheffe du Service Universitaire de Psychiatrie de l'Enfant et de l'Adolescent SUPEA Département de Psychiatrie, CHUV), Michael von Rhein (Stv. Leiter der Abteilung Pädiatrische Versorgungsforschung Forschungszentrum für das Kind FZK Universitäts-Kinderspital Zürich), Frank Wieber (stv. Leiter Forschung, Institut für Public Health Departement Gesundheit ZHAW) et Dominik Robin (Senior Researcher, Forschung und Beratung in Wirtschaft und Politik ECOPLAN) se poursuit en 2025. Ce projet associe le droit et la sociologie avec la médecine

infantile, la pédiatrie et la psychiatrie infantile et poursuit des recherches empiriques (quali et quanti) et de droit comparé avec les enfants, parents et professionnels de la santé, afin d'établir un nouveau modèle transdisciplinaire de participation de l'enfant dans les soins de santé, ainsi que des recommandations pour les praticiens et décideurs suisses. Pour ce projet, une postdoctorante et une doctorante sont engagées au sein de l'IDS.

Le projet international et interdisciplinaire « *Gesundheitsdaten. Chancen und Risiken der Nutzung für Früherkennung, Prävention und Forschung* » sous la direction de Vagias Karavas, Université de Lucerne et de Malte Gruber, Justus-Liebig-Universität Giessen (en philosophie du droit), mandaté par TA-Swiss, perdure. La professeure Sandra Hotz y représente la Romandie et y traite les parties juridiques portant sur le consentement numérique et le droit de ne pas savoir. Un étudiant de Master est engagé à l'IDS. En plus, le projet se déroule en collaboration avec l'Université de Mannheim (Kellmeyer, AI et Digital Health), Katholische Privatuniversität Wien (Kaelin, Transformation digitale) et l'Institut für Höhere Studien Wien (Starkbaum, Science, Technology and Social Transformation – STST).

La professeure Mélanie Levy a obtenu en 2025 un nouveau financement du Fonds national suisse (FNS) pour une durée de quatre ans pour le projet intitulé « *Is PrEP for all? An interdisciplinary approach to improve HIV pre-exposure prophylaxis awareness, access, and use in Switzerland* ». Ce projet interdisciplinaire porte sur les enjeux juridiques, sociaux et de santé publique liés à l'accès à la PrEP en Suisse. Il est doté de CHF 1'945'435.- et permettra l'engagement, à partir du 1^{er} janvier 2026, d'une doctorante et d'une postdoc au sein de l'IDS.

La professeure Sandra Hotz a obtenu en 2025 un nouveau financement du Fonds national suisse (FNS) pour une durée de quatre ans pour le projet « *Challenging Binarité. A Socio-Legal Study on the Making of (Self)Identification by Swiss Law and Administration* ». Le projet analysera les effets de l'article 30bCC sur la modification de l'inscription du sexe dans les registres de l'état civil (2022) et les défis que cela implique, notamment en ce qui concerne les restrictions médicales relatives aux transitions médicales. La réforme limite les possibilités de reconnaissance aux seules catégories d'« homme » et de « femme » et l'autodétermination nouvellement consacrée se trouve fragilisée par l'exigence d'une évaluation administrative du caractère « intime et constant » de la conviction. Challenging Binarité analysera les mécanismes par lesquels la binarité de genre est (re)produite en tant qu'ordre social perçu comme naturel. Le projet s'inscrit dans une perspective d'inclusion et de justice sociale, en accordant une attention particulière aux discriminations fondées sur les SOGIESC (orientation sexuelle, identité de genre, expression de genre et caractéristiques sexuelles). Il combinera des données juridiques, archivistiques, ethnographiques et d'enquête dans les trois régions linguistiques (FR/DE/IT) en Suisse. Le projet débutera en mai 2026. Ce projet sera mené en partenariat avec l'HES-SO Valais-Wallis (Anne Lavanchy) et l'Université de Lausanne (prof. Véronique Boillet, prof Marta de Roca).

6.2 Thèses de doctorat

Les thèses de doctorat suivantes étaient en cours de rédaction en 2025 sur des sujets de droit de la santé, sous la direction de professeur-e-s rattaché-e-s à l'IDS :

- Laura Amey, « La prise en charge thérapeutique en milieu carcéral, au regard du principe d'équivalence des soins » (directeur de thèse : Olivier Guillod) ;
- Alice Bryk Silveira, « Involving risk creators? A legal analysis of public-private partnerships as a response to tackle non-communicable diseases ». Cette thèse s'inscrit dans le projet FNS Eccellenza The Increasing Weight of Regulation : The Role(s) of Law as a Public Health Tool in the Prevention State (directrice de thèse : Mélanie Levy) ;
- Alexandre Bussy, « La planification hospitalière en droit de l'assurance-maladie : Etude des exigences de qualité et d'économicité » (directrice de thèse : Anne-Sylvie Dupont) ;
- Natalia Cossentino, « Les variétés végétales : une solution aux défis de demain » (directeur de thèse : Daniel Kraus) ;
- Félix Delerm, « La responsabilisation en tant qu'outil juridique dans la lutte contre les maladies non transmissibles ». Cette thèse s'inscrit dans le projet FNS Eccellenza The Increasing Weight of Regulation : The Role(s) of Law as a Public Health Tool in the Prevention State (directrice de thèse : Mélanie Levy) ;
- Anna Galmiche, « Le raisonnement judiciaire face au caractère intersectionnel des inégalités climatiques et de santé » (directrice de thèse : Mélanie Levy) ;
- Anahita Gervais de Lafond, « L'encadrement juridique et éthique de la recherche en santé impliquant l'IA : considérations réglementaires pour la Suisse » (directeur de thèse : Dominique Sprumont) ;
- Aude Guillot, « L'architecture des Healthy Nudges : Quels enjeux juridiques ? » La thèse s'inscrit dans le cadre du projet FNS Eccellenza The Increasing Weight of Regulation : The Role(s) of Law as a Public Health Tool in the Prevention State (directrice de thèse : Mélanie Levy) ;
- Dylan Hofmann, « Votre assureur maladie, un ami qui vous veut du bien ? Analyse juridique des mesures instaurées par les assurances « entrepreneuriales » dans le but d'inciter les individus à modifier leur comportement pour leur santé et fondées sur les technologies de l'automesure ». Cette thèse s'inscrit dans le projet FNS Eccellenza The Increasing Weight of Regulation : The Role(s) of Law as a Public Health Tool in the Prevention State (directrice de thèse : Mélanie Levy) ;
- Fabienne Léonie Imhof, « Droit à l'alimentation vers une justice nutritionnelle : repenser la protection des agriculteurs suisses à l'ère du changement global » (directrice de thèse : Mélanie Levy) ;
- Natacha Joset-Cavaleri, « Le devoir d'information en santé publique » (directeur de thèse : Dominique Sprumont) ;

- Sabrina Louafi, « Les violences obstétricales et gynécologiques au prisme du droit : entre autodétermination, responsabilités professionnelles et enjeux institutionnels » (directrice de thèse : Sandra Hotz) ;
- Camille Loutsch, « Analyse critique de l'effectivité de l'instrument pénal dans le contexte médical – étude du *droit pénal médical* comme domaine autonome du droit » (titre provisoire), (directrice de thèse : Sandra Hotz) ;
- Ruth-Esther N'goran, « Les médecines dites alternatives, complémentaires et traditionnelles (MAC/MT) : Aspects historiques et de droit comparé » (directeurs de thèse : Anne-Sylvie Dupont et Olivier Guillod) ;
- Astrid Pilottin, « La surveillance de la conformité des dispositifs médicaux et en particulier des logiciels médicaux » (directeur de thèse : Daniel Kraus) soutenue le 5 novembre 2025, mention Magna cum laude ;
- Erik Ryhiner, « Capabilities and Deinstitutionalisation in Out-of-Home Care: A Comparative Study of Child and Youth Welfare in Switzerland and Germany » (co-directrice de thèse : Sandra Hotz; avec prof Reutlinger) ;
- Guillaume Roduit, « Le Code de Nuremberg et son influence dans la réglementation de la recherche impliquant des êtres humains » (directeur de thèse : Dominique Sprumont) ;
- Jérôme Saint-Phor, « Le système de déclaration des incidents médicaux : analyse sous l'angle de la sécurité des patients, du secret médical et de la responsabilité médicale » (directeur de thèse : Olivier Guillod) ;
- Michael Saul, « Réglementation des relations familiales patrimoniales par le droit privé : tension entre régulation et privatisation – Etude de droit suisse et anglais à partir d'une approche historique féministe » (directrice de thèse : Sabrina Burgat) ;
- Alissa Semenova, « L'autorisation de pratiquer à charge de l'assurance obligatoire des soins » (directrice de thèse : Anne-Sylvie Dupont, thèse UNIGE) ;
- Magalie Sneed, « The participation of the child in healthcare settings, a socio-legal and comparative perspective ». La thèse s'inscrit dans le cadre du projet FNS : A transdisciplinary model of participation : The right to participation in child health care, best practices, barriers, and outlook (directrice de thèse : Sandra Hotz) ;
- Songül Yavavli, « Le droit comme déterminant social de la santé : l'exemple de la réglementation des vaccinations. Etude de droit international et de droit comparé » (directeur de thèse : Dominique Sprumont) ;
- Vladislava Talanova, « Biobanques humaines, internormativité et gouvernance Etude de la gouvernance des biobanques sous l'angle du droit suisse » (directeur de thèse : Dominique Sprumont) soutenue le 28 février 2025.

6.3 Mémoires de master

En 2025, plusieurs mémoires de master consacrés à des thématiques de droit de la santé ont été rédigés par des étudiant·e·s de master sous la direction de membres de l'IDS et soutenus avec succès, notamment les suivants :

Sous la direction d'Anne-Sylvie Dupont (50 %)

- Lara Deagostini, « Les parents ayant recours à une maternité de substitution peuvent-ils bénéficier d'allocations en cas de parentalité ? » ;
- Noemia Pedro Duarte, « Pratique non économique au regard de la LAMal : notion, contrôle et procédure » ;
- Dasinthan Subramaniam, « Dysphorie de genre : droit aux prestations de l'assurance-maladie et mise en œuvre en pratique » ;
- Erine Boillat, « Le financement des soins médicaux pour les personnes incarcérées: comparaisons concordataires » ;
- Ludivine Dänzer, « Le devoir d'intégrité du médecin » ;
- Jérémy Gendre, « Le traitement des rechutes d'un accident initialement non assuré en assurance-accidents » ;
- Isaline Broquard, « La couverture des soins de santé pour les rentiers suisses domiciliés dans l'Union Européenne ».

Sous la direction de Sandra Hotz (50 %)

- Myrian Benyoussef, « L'intégration de la médiation dans le système juridique Suisse » ;
- Marie Picht, « L'Impact de l'Intelligence Artificielle sur la Pratique Diagnostique : Quelle Responsabilité pour le Radiologue ? » ;
- Élodie Bonjour, « L'impact des mesures COVID-19 sur les droits fondamentaux des personnes en situation de handicap » ;
- Siri Golay, « Filiation et droit de l'enfant de connaître ses origines : entre adoption, procréation médicalement assistée et ouverture au don d'ovules » ;
- Elena Sarbach, « L'alimentation forcée et l'assistance au suicide en milieu pénitentiaire : enjeux juridiques et éthique ».

Sous la direction de Daniel Kraus (62.5 %)

- Loulou Assad « Protection des savoirs traditionnels » ;
- Dimitri Eichenberger, « Transhumanisme » ;
- Camille Ferrauto « Traditional Knowledge Protection and WIPO Measures : Critical Approach and Potential Developments » ;

- Noémie Siegenthaler « Brevetabilité des biotechnologies humaines et animales : exclusions et perspectives d'évolution en Suisse et en Europe ».

Sous la direction de Mélanie Levy (66 %)

- Kenza Meyer, « L'encadrement juridique des risques psychosociaux au travail » ;
- Darius Koffi Kouadio, « L'encadrement juridique des produits phytosanitaires en suisse ».

Sous la direction de Dominique Sprumont (50 %)

- Camille Loutsch, « Le secret médical face à la communication interprofessionnelle en milieu carcéral ou le législateur et l'art de la fugue... - Analyse critique de la législation générale et spécifique, présentation des enjeux et recommandations pour une régulation effective ».

7. Prix et bourses

Anna Galmiche

- Prix Agnès Thomas de droit de la santé obtenu dans le cadre de l'école d'été de la Chaire UNESCO Ethique, Science et Société « Changement climatique et santé : quelles vulnérabilités ? Quelles responsabilités ? », 2-3 juillet 2025.

Camille Loutsch

- Novembre 2025 : Obtention du Prix UniNExt 2025 pour son mémoire de Master intitulé « Le secret médical face à la communication interprofessionnelle en milieu carcéral ou le législateur et l'art de la fugue... - Analyse critique de la législation générale et spécifique, présentation des enjeux et recommandations pour une régulation effective ».

8. Conférences en droit de la santé

Nathalie Brunner

- Intervention auprès de l'aumônerie du RHNE, 13 mai 2025, « Personnes exerçant à l'aumônerie en hôpital et dossier informatisé des patient.e-s : quelques aspects légaux ».

Natalia Cossentino

- Oratrice à la Journée neuchâteloise de la propriété intellectuelle et de l'innovation - Propriété intellectuelle et liberté d'expression.

Félix Delerm

- Présentation avec Anna Galmiche à la conférence annuelle du Food Law Academic Network (FLAN), Neuchâtel, 15 mai 2025, intitulée "A recipe for deception: Unpacking the legal consequences of Healthwashing in the food industry". Anne-Sylvie Dupont ;
- Le cadre juridique de la réinsertion professionnelle, Handicap psychique, travail et protection sociale, Pôle Berenstein, Université de Genève, 7 septembre 2025 (dans ce même cadre : animation d'une table ronde sur les expériences pratiques en matière de réinsertion professionnelle) ;

- La valeur probante des expertises médicales, 14e Journée de formation continue, Swiss Insurance Medicine (SIM), Olten, 13 novembre 2025.

Anna Galmiche

- Organisation et animation du deuxième séminaire doctoral en études socio-juridiques (CUSO) : « Apport des outils méthodologiques pour la recherche et la thèse en droit », 16 et 17 septembre 2025, Suisse ;
- Intervention lors de la Journée pour l'Éducation à la Citoyenneté et à la Solidarité Internationale (ECSI), 7 novembre 2025, Tours, France ;
- Intervention lors de la Conférence SNLS: Law and/in the Anthropocene, 10-12 February, 2025, Berne, Suisse ;
- Intervention lors de la Conférence FRI Swiss Institute for feminist legal studies and Gender Law, 6-7 Février 2025, Neuchâtel, Suisse ;
- Intervention lors de la Conférence FLAN, 15-16 Mai 2025, Neuchâtel, Suisse.

Anahita Gervais de Lafond

- Intervention au séminaire doctoral international de droit de la santé, « L'encadrement juridique et éthique de la recherche en santé impliquant les techniques d'apprentissage automatique » Neuchâtel, 30-31 mai 2024.

Aude Guillot

- Présentation dans le cadre d'un atelier du Séminaire doctoral international en droit de la santé, Neuchâtel, 31 mai 2024 : « L'intersectionnalité » (avec Anna Galmiche) ;
- Présentation du module « Healthy nudges et la géomédecine » dans le cadre du Séminaire Politique publique et la Manipulation des comportements, 23 mai 2024, Université de Neuchâtel ;
- Participation au module « Expertise concernant les Healthy nudges et l'Urbain design » dans le cadre du Congrès de l'immersion communautaire – IMCO 8 (Module B3.6), 3 et 4 juillet 2024, CHUV Lausanne ;
- Présentation « Norms in the lens of behavioral science : what place for disobedience ? » dans le cadre du XVIIe Congrès de l'Association internationale de méthodologie juridique, 27 et 28 juin 2024, Genève.

Sandra Hotz

- "Assisted suicide in Switzerland", Workshop sur l'aide à mourir en Europe, Fondation Brocher, Genève, 5-6 janvier 2025 ;
- Intervention à la table ronde « Enfermée : écrire pour résister. Quand l'anorexie mène un enfant à l'internement forcé : quel consentement ? » avec Alice Develey et Dr Claude-François Robert, dans le cadre de « Plume de Justice », Université de Neuchâtel, 26 mars 2025 ;
- Workshop sur la participation des enfants dans le domaine des soins à la 19th International Conference on Clinical Ethics and Consultation (ICCEC), Lausanne, 7 juin 2025 ;

- « Participation de l'enfant dans les procédures judiciaires » Conférence Framing Child-friendly justice, Université de Genève, septembre 2025 ;
- "Fin de vie digne et directives anticipées", 31^e journée de droit de la santé, Institut de droit de la santé, Université de Neuchâtel, 4 septembre 2025 ; Commentator of workshop on participation of children in health care, 11th Children's Rights Research PhD Symposium du Children's Rights European Academic Network (CREAN), Leiden, 17 octobre 2025.
- "Représentation de l'enfant en droit suisse" in: Conférence Framing Child-friendly justice, Université de Neuchâtel, octobre 2025 (avec organisation/initiative) ;
- Familiäre Neuordnung, HSLu 21 octobre 2025 ;
- « Wege zu einem inklusiven Familienrecht », Ringvorlesung Einführung in die Gender Studies, Universität Basel, 11 novembre 2025 ;
- "Mutterschaft und Fortpflanzungsmedizin – wohin soll es gehen?", FRI Gender Law 30 Jahre Jubiläumsveranstaltung, Webinar, 13 novembre 2025 ;
- "Zur medizinisch unterstützten Fortpflanzung. Auf dem Weg zu einem inklusiven Familienrecht", Ringvorlesung, Gender Studies, Universität Basel, 17 décembre 2025.

Mélanie Levy

- Feminism and Liberalism in Crisis? The Litmus Test of Banning Sexist Advertisements in the Name of Gender Equality, FRI Gender Law Conference 2025, 6 février 2025 ;
- Article constitutionnel et loi fédérale sur la santé ?, Office fédéral de la justice, 3 mars 2025 ;
- L'assistance au suicide est-elle suffisamment réglementée en Suisse ?, Dialogue avec la politique, Académies suisses des sciences, 4 mars 2025 ;
- Contraception testiculaire thermique : développements, défis, lacunes de la recherche et cadre juridique, Colloque sur la contraception testiculaire / Zeugungsverhütung, 28 mars 2025 ;
- On the Weight of Regulating Scientific Research, Critical Challenges for Research and Researchers in the 21st Century, Université de Fribourg, 1^{er} ± avril 2025 ;
- Le cadre juridique de l'assistance au suicide en Suisse, Audition devant la Commission des affaires juridiques du Conseil des États, 3 avril 2025 ;
- Discours d'ouverture et de clôture, Food Law International Network, International Conference, Université de Neuchâtel, 15 et 16 mai 2025 ;
- L'harmonisation dans le domaine de la santé publique, Journée de droit administratif, 17 juin 2025 ;
- Évolution des rites funéraires – évolution du droit ?, 31^e Journée de droit de la santé (IDS), 4 septembre 2025 ;
- Actualités en droit de la santé publique, 31^e Journée de droit de la santé (IDS), 4 septembre 2025 ;

- Harmoniser sans uniformiser ? Les relations entre droit fédéral et droit cantonal en santé publique, Colloque Unisanté, 11 novembre 2025 ;
- Alimentation sous influence : l'étiquetage comme outil de transparence ou d'illusion ?, 5^e Journée des droits de la consommation et de la distribution, 28 novembre 2025.

Camille Loutsch

- Table ronde, co-organisatrice et modératrice, « Enfermée : écrire pour résister. Quand l'anorexie mène un enfant à l'internement forcé : quel consentement ? » avec Alice Develey, Prof. Sandra Hotz et Dr Claude-François Robert, dans le cadre de « Plume de Justice », Université de Neuchâtel, 26 mars 2025 ;
- Table ronde, co-organisatrice, « Les mots qui soignent... quand l'épreuve vient bouleverser nos vies – Un débat entre droit, médecine et littérature » avec Lorraine Fouchet, Christine Bienvenu, Prof. Laure Chappuis-Sandoz et Prof. Frédéric Erard dans le cadre de « Plume de Justice », Université de Neuchâtel, 30 octobre 2025.

Magalie Sneed

- Présentation au Séminaire doctoral international en droit de la santé, Versailles, 22 mai 2025 : « L'implémentation du droit de participation de l'enfant dans le domaine médical » ;
- Présentation à la 19th International Conference on Clinical Ethics and Consultation (ICCEC), Lausanne, 7 juin 2025: « Responding to Refusal: How to Deal With the Involuntary Psychiatric Treatment of Adolescents » (avec Lydie Breguet) ;
- Présentation à la 11th Children's Rights Research PhD Symposium du Children's Rights European Academic Network (CREAN), Leiden, 17 octobre 2025: « The need for an effective implementation of children's rights to participate: the example of the right to participation of children in healthcare settings in Switzerland.

Dominique Sprumont :

- Le professeur Sprumont a donné une douzaine de conférences en Suisse, en Europe et en Asie sur les derniers développements dans le domaine de l'éthique et de la réglementation de la recherche, notamment ;
- Moving Toward Global Research Ethics: The 2024 Revision of the Declaration of Helsinki, Clinical Research Governance World Conference 2025, Hong-Kong, January 16, 2025 ;
- The 2nd WHO Global Clinical Trials Forum: Action for Impact, World Health Organization (WHO), Geneva, April 2-3, 2025 ;
- CIOMS International Guidelines on Good Governance Practice for Research Institutions 2023 and the Emergence of Global Research Ethics, CIOMS Executive Committee, Shanghai, June 13, 2025 ;
- ICH-GCP(R3), Opportunities and Pitfalls for Researchers, CHUV, Lausanne, August 22, 2025 ;

Introducing the Principle of Responsible Inclusion of Children in the Declaration of Helsinki (2024), European network of paediatric research at EMA, Amsterdam, November 20, 2025.
Etc.

9. Mandats

Durant l'année 2025, l'IDS a entamé, poursuivi ou terminé plusieurs mandats que lui avaient confiés des cantons, des offices fédéraux et d'autres organismes publics, voire privés. Les plus importants sont mentionnés ci-dessous (sujet, mandant, personnes responsables à l'IDS).

- Secrétariat exécutif et scientifique de la Conférence latine des affaires sanitaires et sociales (CLASS) et de ses trois groupements (GRSP, GLAS, GRAS; santé publique, assurances sociales, action sociale) (Nathalie Brunner, Samuel Sandoz, Anne-Sylvie Dupont et Isabelle Garin) ;
- Mandat de l'OFSP portant sur l'examen de la base légale pour une prévention englobant toutes les substances et formes de dépendance en collaboration avec Interface (Mélanie Levy et Nathalie Brunner) ; ce mandat s'est terminé en été 2025 ;
- Mandat de la Société médicale de la Suisse Romande portant sur le financement par l'assurance obligatoire des soins du travail préanalytique effectué en cabinet par du personnel non médical (Anne-Sylvie Dupont et Nathalie Brunner) ;
- Mandat d'EXIT A.D.M.D Suisse Romande portant sur le cadre légal applicable aux demandes anticipées d'assistance au suicide des personnes atteintes de maladies graves (Sandra Hotz et Nathalie Brunner).

10. Autres activités des membres de l'IDS

Sabrina Burgat

- Membre du Conseil de santé – Commission consultative du Conseil d'État ;
- Vice-Présidente du Conseil d'Administration du Centre neuchâtelois de psychiatrie.

Rachel Christinat

- Membre du Conseil d'Administration du Réseau hospitalier neuchâtelois ;
- Membre du Comité stratégique de la fondation GARDP.

Anne-Sylvie Dupont

- Conseil scientifique ProRaris ;
- Membre du comité de rédaction de la Revue suisse de droit de la santé/Schweizerische Zeitschrift für Gesundheitsrecht.

Sandra Hotz

- Présidente de la commission d'éthique de l'Université de Neuchâtel ;
- Vice-Présidente de l'Autorité de Conciliation en matière de la santé (AMCS), Neuchâtel ;
- Vice-Présidente de la commission des plaintes relative aux questions et au soutien des personnes avec un handicap ; Neuchâtel ;

- Chargée d'enseignement de Gender Law, Faculté de Droit, Université de Bâle (cours 2h et séminaire) ;
- Membre du Conseil de fondation de la Swiss School of Public Health+ ;
- Membre du Academic Board of the SSPH+ Inter-university Graduate Campus ;
- Membre du comité de rédaction de la Revue suisse de droit de la santé / Schweizerische Zeitschrift für Gesundheitsrecht ;
- Membre du comité de rédaction du Gender Law Newsletter, Suisse.

Mélanie Levy

- Membre du Conseil de fondation de la Swiss School of Public Health+ ;
- Membre du Ethikgremium für Organspende und Transplantation de Swisstransplant ;
- Membre du Academic Board of the SSPH+ Inter-university Graduate Campus ;
- Membre du comité de rédaction de la Revue suisse de droit de la santé / Schweizerische Zeitschrift für Gesundheitsrecht ;
- Membre de la Commission nationale d'éthique dans le domaine de la médecine humaine.

Dominique Sprumont

- Président de la commission cantonale vaudoise d'éthique de la recherche impliquant des êtres humains ;
- Membre du comité de l'Association suisse des Commissions d'éthique de la recherche (swissethics) ;
- Membre du groupe de travail chargé de la révision de la Déclaration de Taipei de l'Association Médicale Mondiale (AMM) sur les considérations éthiques concernant les bases de données de santé et les biobanques ;
- Vice-Président du Council for International Organizations of Medical Sciences (CIOMS) ;
- Membre fondateur du European Network of Research Ethics Committees (EUREC), www.eurecnet.org, membre du comité exécutif ;
- Fondateur et coordinateur de l'initiative Training and Resources in Research Ethics Evaluation (TRREE).

11. Services à la cité

L'institut est sollicité régulièrement par les médias en particulier par la RTS dans les émissions telles que (« on en parle », « forum », etc.). Les codirectrices sont également régulièrement citées dans des articles de presse consacrés à des thématiques de santé (Arcinfo, Le Temps, le Journal du Jura, la NZZ Watson, média Keystone et Heidi.news, etc.).

Neuchâtel, mai 2026